



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## **INAUGURATION D'UN TRONÇON DE 1,5 KM VERS L'EST DE LA PISTE CYCLABLE DU PARCOURS DES ANSES**

**Lévis, 12 juillet 2004.** - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, et Mme Carole Théberge, députée de Lévis et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, ont procédé ce matin à l'inauguration du prolongement vers l'est de la piste cyclable du parc linéaire du Parcours-des-Anses. Plusieurs membres du comité exécutif assistaient aussi à cet événement.

Le nouveau tronçon d'une longueur de 1,5 km complète le tracé initialement prévu et boucle le circuit de la Route Verte en direction de Beaumont, la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent. La nouvelle section emprunte l'ancienne voie ferrée du Canadien national sur une distance de un kilomètre vers l'est, puis la rue Saint-Joseph, en accotement asphalté, sur une distance de 500 mètres. Elle mène de la rue des Merisiers, dans le quartier Lauzon, à l'intersection du boulevard de la Rive-Sud et de la route Lallemand où elle rejoint la Route Verte. « Cet ajout marque avec évidence le rôle de plaque tournante de Lévis dans l'ensemble du réseau québécois d'autant plus que d'autres projets de jonction avec d'autres segments de la Route Verte sont à l'étude », a indiqué M. Garon.

Il s'agit d'un investissement de 611 000 \$ pour lequel la Ville de Lévis reçoit une aide financière de 152 700 \$ de la part du gouvernement du Québec dans le cadre du programme de soutien à la construction de la Route Verte administré par le ministère des Transports.

L'ajout de ce nouveau tronçon porte à 13,5 kilomètres la longueur totale du Parcours des Anses et à 37 kilomètres celle du réseau de pistes hors rue de la Ville de Lévis. Au total, la Ville de Lévis compte près de 200 kilomètres de pistes cyclables. Le tableau en annexe présente les principales composantes de ce réseau.

La piste, dans sa partie en site propre, présente les mêmes caractéristiques qui ont assuré le succès de l'actuel Parcours des Anses, soit un tracé qui permet des vues exceptionnelles sur un des plus beaux paysages au Québec, des aires de repos et une grande douceur de roulement grâce à un revêtement en bitume de haute qualité.

Il faut souligner la grande qualité des aménagements paysagers tout au long de ce nouveau tronçon. Ils ont été réalisés en grande partie par des personnes embauchées par la Ville dans le cadre du projet « Chantiers urbains pour les jeunes adultes ». Nous sommes heureux de constater

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

que cette contribution a permis de faire plus et mieux tout en permettant à des jeunes gens âgés de 16 à 25 ans de s'intégrer au marché du travail et d'acquérir de l'expérience.

Un autre aspect positif des travaux dont nous voyons aujourd'hui le résultat, a été l'étroite collaboration établie avec les résidentes et les résidents riverains de la piste cyclable. Les employés de la Ville ont visité chaque maison adjacente au Parcours des Anses afin de s'enquérir des craintes des personnes qui les habitent et de discuter avec elles des moyens pour réduire les éventuels inconvénients associés à ce type de voisinage. Dans tous les cas, des ententes ont été possible à la satisfaction des parties. De plus en plus souvent, les personnes impliquées, qui avaient le choix des aménagements correctifs, ont choisi des haies ou des plantations à titre de mesures de mitigation plutôt que des murets ou des clôtures. L'apparence générale s'en trouve améliorée et l'intimité des riverains tout autant garantie.

En terminant, M. Garon a tenu à souligner que « grâce à ces travaux, la Ville poursuit la mise en place d'un réseau de pistes cyclables qui s'impose de plus en plus comme une composante majeure de la qualité de vie des résidents en même temps qu'un de ses principaux attraits sur le plan touristique».

- 30 -

Source :        André Roy  
                  Direction des communications  
                  Tél. : 835-8288

## Annexe

### **Principaux éléments du réseau cyclable de la Ville de Lévis**

Le réseau cyclable de la Ville de Lévis c'est :

- Près de 200 kilomètres de pistes cyclables
- 37 kilomètres de pistes hors rue
- Plus de 70 kilomètres reliés à la Route Verte du Québec
- Le point de jonction entre les principales véloroutes du Québec.

Les principaux éléments de ce réseau sont :

- **Piste St-Jean-Chrysostome – Charny**

Piste de 8,5 kilomètres dont 3,4 kilomètres en site propre, asphaltée et bidirectionnelle reliant les quartiers Saint-Jean-Chrysostome et Charny.

- **Parc régional du Grand-Tronc**

Piste de 6 kilomètres en site propre, asphaltée et bidirectionnelle reliant les quartiers Saint-Rédempteur et Saint-Étienne-de-Lauzon. Cette piste fait partie de la Véloroute numéro 1 – Ouest qui relie Lévis aux régions des Bois-Francs et de l'Estrie.

- **Écoparc de la rivière Chaudière**

Piste de 6 kilomètres traversant le quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville. Elle est reliée à la Véloroute de la Chaudière, partie intégrante de la Véloroute numéro 6 qui donne accès à la Beauce jusqu'au Maine

- **Parcours des anses**

Piste de 13,5 kilomètres en bordure fluviale. Elle fait partie intégrante de la Véloroute numéro 1 – Est reliant Lévis au Bas-Saint-Laurent. Elle est également le point de contact avec le réseau cyclable de la région de la Capitale nationale via les traversiers et le Pont de Québec.